

**Les enjeux et les impacts
du bannissement des sacs d'emplettes à usage unique
Adoption des recommandations**

Montréal, le 21 octobre 2015 – La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs annonce qu'elle présentera ses recommandations sur les enjeux et les impacts du bannissement des sacs d'emplettes de plastique à usage unique le 4 novembre prochain, à 14h00.

Réalisée aux mois de mai et juin derniers par Mme Elsie Lefebvre, présidente de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, la consultation visait à mesurer les impacts environnementaux, sociaux et économiques d'un éventuel bannissement à la lumière des initiatives prises dans d'autres villes et états. La commission s'est également penchée sur les effets de la mise en place d'une réglementation à cet égard pour les commerçants et les fabricants de sacs et elle a examiné les solutions de rechange au sac de plastique à usage unique.

Cette consultation a suscité la participation d'une centaine de personnes provenant de différents milieux : citoyens, associations de commerçants, représentants du milieu environnemental et de l'industrie du plastique. Vingt-neuf (29) mémoires ont été présentés lors des trois assemblées d'audition de mémoires qui se sont déroulées au début du mois de juin. Une première assemblée publique tenue le 12 mai avait permis de présenter le dossier, d'apporter des précisions sur les objectifs du bannissement et de faire le point sur la situation à partir d'études de cas réalisées sur le territoire américain et européen.

L'assemblée d'adoption des recommandations se déroulera comme suit :

Date : Mercredi 4 novembre 2015, 14h

Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars www.stm.info

Inscription et documentation

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors de la période de questions sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée, ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au numéro 514 872-3000, ou par courriel à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca .

Les documents qui ont été présentés en soutien à cette consultation peuvent être consultés sur le site internet de la commission: www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté est, au 510, rue Gosford. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les membres de la commission

Mme Elsie Lefebvre, conseillère de la ville, Villeray—St-Michel—Parc-Extension, sera accompagnée des membres de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs qu'elle préside. M. Dominic Perri, conseiller de ville, Saint-Léonard, en assume la vice-présidence pour le volet municipal. La commission regroupe les autres membres suivants : Mme Marie-Eve Brunet, conseillère d'arrondissement, Verdun, Mme Catherine Clément-Talbot, conseillère de la ville, Pierrefonds-Roxboro, M. Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Mme Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement, Anjou, M. Sylvain Ouellet, conseiller de la ville, Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, Mme Marie Potvin, conseillère d'arrondissement, Outremont et Mme Maja Vodanovic, conseillère d'arrondissement, Lachine.

- 30 -

Source: Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3000
Télécopieur : (514) 872-5655
commissions@ville.montreal.qc.ca